



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme acheteur :

Vienne CONDRIEU AGGLOMÉRATION - Monsieur le Président - Espace Saint Germain, Bâtiment ANtarès, 30 Avenue Général Leclerc, 38200 VIENNE - Tél : 04 74 78 32 10 -

mèl : marches@vienne-condrieu-agglomeration.fr

web : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr>

SIRET 20007701400013.

Groupeement de commandes : Non.

L'avis implique un marché public.

Objet : **Renouvellement du réseau de collecte des eaux usées et confortement des berges de la Combe Valeron à Serpaize.**

Référence acheteur : 25VCA37.

Type de marché : Travaux.

Procédure : Procédure adaptée ouverte.

Technique d'achat : Sans objet.

Lieu d'exécution : Berges de la Combe Valeron, 38200 SERPAIZE.

Durée : 2 mois.

Description : La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Il s'agit d'un marché ordinaire. Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

Le délai d'exécution des prestations est laissé à l'initiative du candidat qui devra les préciser à l'acte d'engagement, sans toutefois dépasser 9 semaines (comprenant la période de préparation fixée à 4 semaines). Aucune variante n'est autorisée.

Classification CPV :

Principale : 45246200-5 - Travaux de protection des berges

Complémentaires : 45232410 - Travaux d'assainissement

Forme du marché :

Prestation divisée en lots : non.

Les variantes sont exigées : Non.

Conditions de participation

Formulaire DC1 : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Assurance responsabilité professionnelle pour les risques : Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Chiffre d'affaires annuel général : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

Références sur des travaux spécifiés : Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin).

Marché réservé : NON.

Réduction du nombre de candidats : Non.

La consultation comporte des tranches : Non.

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.

Visite obligatoire : Non.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements d'ordre administratifs :

marches@vienne-condrieu-agglomeration.fr

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.

Dépôt dématérialisé : Activé.

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée.

Remise des offres : 06/10/25 à 12h00 au plus tard.

Renseignements complémentaires :

Le délai de validité des offres est fixé à 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les prix sont révisables mensuellement. Délai global de paiement des prestations de 30 jours

Une visite sur site est facultative mais préconisée.

Le site est libre d'accès pour tous les candidats, néanmoins son accès peut s'avérer complexe en raison de sa localisation, vous pouvez alors joindre M. CHABOT au 07 88 51 82 89.

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Budget annexe assainissement de Vienne Condrieu Agglomération.

Une avance est prévue. Une retenue de garantie de 5,00 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Ce taux est abaissé à 3% pour les PME.

La transmission par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur.

Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). Le pouvoir adjudicateur applique le principe «Dites-le nous une fois». Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, 38022 GRENOBLE.

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :

Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat).

Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://agyssoft.marches-publics.info/>
Envoi à la publication le : 11/09/25.